

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE PÊCHE A LA MOUCHE - LAC DU BOUCHET
SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020**

NOM, prénom :

Adresse :

Tel :

mail :

NOM, prénom :

Adresse :

Tel :

mail :

- je (nous) souhaite(ons) participer au concours « mouche » dans la catégorie :
 - du bord
 - en bateau (équipe)
 - en float-tube
- je joins un chèque de 25 € ou 50 € par équipe (à l'ordre de la Fédération de Pêche) afin de valider mon inscription. (inscription majorée à 35 € ou 70 € si reçue après le 15/09)
- **ATTENTION cette année uniquement possible de commander un panier repas (12 euros) à l'Auberge du Lac avec possibilité de manger sur la terrasse pour les paniers-repas. Je réserve Panier-repas (à payer directement sur place).**

Bulletin à retourner avec votre règlement impérativement avant le 15 septembre 2020 à :

Fédération de Pêche de Haute Loire
32, rue Henri Chas
43000 LE PUY-EN-VELAY
e-mail : federation43@pechehauteloire.fr

PROGRAMME DETAILLE DE LA JOURNEE

Manifestation organisée par la Fédération de Pêche 43 :

Matin : Concours de pêche à la mouche manche 1 de 9h00 à 12h00

Pause repas temps de midi

Après-midi : Concours de pêche à la mouche manche 2 de 13h30 à 16h30

CONCOURS - CONDITIONS GENERALES

- ⇒ **Prévoir d'arriver assez tôt pour ceux qui viennent avec leur propre embarcation, tous les participants devant être présents et équipés pour le briefing à 8h30.**
- moteur électrique uniquement autorisé.
- Pêcheurs du bord : concours en individuel, pas de poste fixe mais zone de pêche délimitée.
- Pour les équipes en bateau : zone de pêche délimitée les conditions seront définies sur place.
- Pour la pêche en float-tube : la zone de pêche sera délimitée sur une partie du lac
- **Pêche no-kill, hameçon sans ardilhon et épuisette obligatoire**
- **Présence/port du GILET de SAUVETAGE obligatoire (conformément à l'arrêté préfectoral navigation du lac du Bouchet 2018).**

COVID 19

- **Manifestation prévue sous réserves des autorisations administratives (en cours)**
- **Cette année PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE au moment de l'INSCRIPTION, du BRIEFING et de la REMISE DES LOTS, les concurrents en barque devront également porter un masque.**
- **Pas besoin de commissaire sur les barques. Nous assurerons le contrôle des poissons.**